



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC PERSONNES HABLES À VOTER RÈGLEMENT 288-2026

Je, soussignée, Carole-Anne Jacques directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00 ce 21^e jour de janvier 2026.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 21^e jour de janvier 2026.

Donné à Saint-Victor, 21 janvier 2026

Carole-Anne Jacques
Directrice générale/greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Victor